

Intégration scolaire

Un service d'accompagnement à l'intégration

Dans l'attente de la création puis du financement d'un SESSAD, le GEIST Alpes-Maritimes a mis en place un Service d'Accompagnement à l'Intégration. La Caisse Primaire d'Assurance Maladie finance des ateliers de développement pour les jeunes animés par des professionnels (psychomotricien, éducateur...) ainsi qu'un temps de psychologue. Le Conseil Régional contribue au financement de l'emploi d'une coordinatrice. Ce service nous permet d'une part de pallier au manque de structures, d'autre part de développer nos compétences, et consolider, élargir notre réseau de partenaires.

Depuis le mois de Février 2001, j'ai rejoint l'équipe du GEIST pour un poste de coordinatrice, poste qui, pour l'accompagnement à l'intégration scolaire, se trouve au carrefour de plusieurs interlocuteurs : les professionnels médicaux, paramédicaux, et éducatifs, les familles, et les jeunes eux-mêmes, âgés de 3 à 16 ans. Mes interventions sont toujours soumises à l'accord préalable des parents.

Chaque intégration est unique, de par l'enfant, les intervenants, et nécessite une adaptation particulière. Au niveau des écoles maternelles et primaires, mon rôle consiste à informer le personnel accueillant sur la Trisomie 21, médiatiser les relations parents - enseignants, ou encore soutenir un intervenant en situation délicate. Le but de mon travail est de faire lien autour de l'enfant avec les équipes éducatives, soignantes, et les familles, de sorte qu'aucun partenaire de l'intégration ne se retrouve isolé. Pour ce faire, je suis amenée à intervenir dans plusieurs lieux.

DANS LES ÉCOLES

Il m'arrive d'apporter une aide lors des demandes d'inscription des enfants et de participer aux réunions définissant le projet d'intégration en tant que membre du Service d'Accompagnement à l'Intégration du GEIST. Dans ce cas, mon rôle est souvent informatif et médiateur ; par exemple, je peux être amenée à proposer à un enseignant de la documentation sur la Trisomie 21, lui fournir un livre d'enfant sur le sujet afin qu'il puisse préparer sa classe à l'arrivée d'un jeune handicapé, ou encore aider une famille à formuler une demande d'intégration scolaire. Par la suite, une fois les enfants scolarisés, j'assure un suivi en rencontrant régulièrement les instituteurs et en participant aux réunions de synthèse.



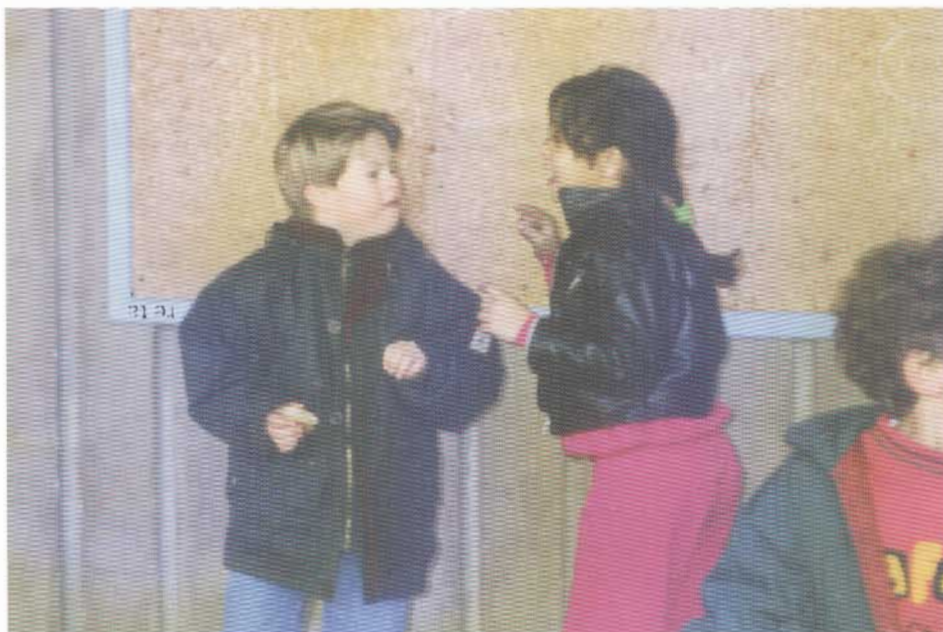
DANS LE CADRE DU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT

Je co-anime avec une psychomotricienne un groupe dit de socialisation pour les 4-7 ans. Cette activité annexe m'est très utile pour le suivi et les synthèses, car elle me permet de bien connaître les enfants dont je dois parler, et grâce à nos concertations régulières, d'apporter des informations complétant voire élargissant la réflexion en cours.

Par ailleurs, j'effectue des permanences régulières à l'association, permettant à toute personne concernée par une intégration d'évoquer sa situation propre. Il peut s'agir de recevoir, écouter des familles dans les bons comme dans les mauvais moments, de les orienter dans leurs démarches. Il peut aussi s'agir d'écouter des instituteurs parler de leur vécu de l'intégration lors de groupes de parole trimestriels, que je co-anime avec la psychologue du GEIST.

Au niveau de l'UPI, mes interventions s'organisent plus particulièrement autour du thème de l'autonomisation. Le GEIST ayant participé à l'ouverture de l'UPI, il est associé à son évolution et à l'élaboration de nouveaux projets, tels que des stages en entreprise. Dans le cadre de cette sensibilisation au monde du travail pour les jeunes en dernière année, une convention de partenariat GEIST/ collège a été signée.

Nous avons recherché des entreprises susceptibles d'accueillir des adolescents handicapés mentaux, et suffisamment proches du collège afin de permettre une autonomie sur les trajets, en ciblant des domaines d'activité éclectiques (grandes surfaces, bibliothèques, haltes-garderies, toilette pour animaux, entretien de locaux, bureautique, restauration), de manière à ce que chaque jeune puisse à l'issue de ces stages exprimer ses préférences et trouver sa propre orien-

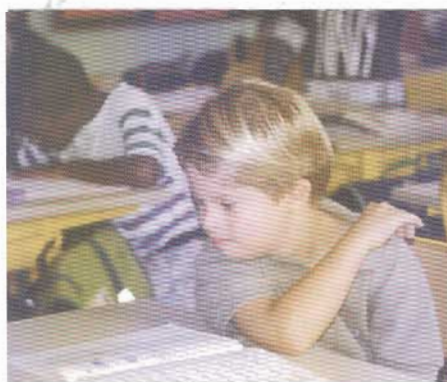


tation. Si les réponses ont été de tous ordres, les personnes qui ont décidé de participer à ce projet ont mis tout en œuvre pour accueillir les jeunes. Certaines ne connaissant absolument pas le domaine du handicap mental, je les ai rencontrées plusieurs fois pour répondre à toutes les questions qu'elles pouvaient se poser. Au cours de ces visites, nous avons également réglé ensemble les modalités d'accueil des jeunes stagiaires : convention de stage, demande d'accompagnement....

Cette dernière diffère selon les lieux, les personnes ; il m'appartient d'entendre cette demande et de s'adapter à celle-ci. Selon les cas, il peut s'agir d'un besoin d'information sur la Trisomie 21, voire d'une présence rassurante les premières heures du stage. Quelle que soit la demande, j'essaie de me rendre le plus disponible possible, car le bon fonctionnement de ce projet, du point de vue des jeunes ou des professionnels accueillants, passe par un suivi ajusté à chaque situation. Je pense notamment à la personne que j'ai contactée pour un stage en restauration ; elle venait juste d'être mutée, découvrait son nouveau lieu de travail et son équipe. Elle a pourtant accepté très chaleureusement de s'occuper d'un jeune, en me demandant toutefois d'être présente les premières heures, ce que je ferai bien évidemment. Je pense effectivement que ma présence auprès d'elle ne doit être que temporaire ; si dans un premier temps elle peut être objet de réassurance, elle doit laisser rapidement place à une absence pro-

gressive de ma part, témoin de la mise en place de sa relation avec le jeune.

Depuis que nous connaissons les noms de nos partenaires, les institutrices de l'UPI et moi-même accompagnons la classe entière pour des visites dans chacune des entreprises, ceci permettant aux plus jeunes de se projeter dans un avenir plus lointain, et aux futurs stagiaires de faire connaissance non seulement avec le lieu lui-même mais aussi avec l'équipe qui va les entourer. Ma présence permet de faire lien entre l'équipe éducative, les jeunes et le personnel de l'entreprise. Ces visites permettent notamment de poser le cadre au sein duquel vont se dérouler tous les stages : horaires, contraintes vestimentaires, présentation de la personne "référente" du jeune, et attentes des accueillants quant à celui-ci.



Par ailleurs, afin de préparer les futurs stagiaires à se rendre seuls sur ces lieux, j'anime 2 fois par semaine un groupe d'autonomie de deux jeunes par séance. A partir du collège, nous découvrons ensemble le chemin à parcourir jusqu'à

une entreprise en recherchant ce qui peut leur servir de repère. Chaque jeune tour à tour gère le trajet à effectuer, permettant ainsi à chacun de se situer différemment dans l'espace, et évitant une certaine rigidification.

Nous envisageons également ensemble l'éventualité d'un "petit trou de mémoire" et ce qu'on peut faire dans un tel cas. Actuellement, je commence à travailler avec eux pour qu'ils osent entrer chez un commerçant ou aborder une personne dans la rue, et lui demander des renseignements. C'est un long travail qui nous attend, car il signifie en partie surmonter son handicap.

Cet accompagnement ne se limite cependant pas à l'autonomisation ; car travailler avec des adolescents implique d'être confrontée à toutes les préoccupations en rapport avec leur âge. Ainsi il m'arrive souvent lors de ces trajets de discuter de musique, de ce qu'ils ont fait pendant le week-end, ou bien encore de recevoir leurs confidences sur tel problème, telle relation... Ces échanges sont importants, car un lien de confiance s'établit entre eux et moi, me permettant de mieux les connaître d'une part, leur permettant de se livrer d'autre part, tout en rendant l'effort de déplacement moins difficile. Le tout est de maintenir un cadre de travail autour de nos relations...et jusqu'à présent, cela se passe très agréablement.

Travailler en tant que coordinatrice au sein de cette association est pour moi un véritable enrichissement. Je ne connaissais pas la "Trisomie 21" ; et si mon expérience est aujourd'hui encore bien jeune, je ne crois pas que je serai un jour en mesure de la définir. Car chaque rencontre est une nouvelle situation et nécessite une remise en question. Chaque enfant, chaque jeune rencontré se charge vite dans son individualité, de mettre à mal tout présumé sur sa personne. J'essaie donc à chaque fois de redémarrer de manière "neuve", et de m'adapter à la nouveauté, ce qui me permet, je pense, d'apporter une écoute et une aide plus attentives aux personnes. ■

Audrey SERRE,
Coordinatrice
GEIST 21 Alpes Maritimes